



## **La notion de circonstance dans la philosophie de Hume**

Michel Malherbe

*Hume Studies* Volume IX, Number 2 (November, 1983) 130-149

Your use of the HUME STUDIES archive indicates your acceptance of HUME STUDIES' Terms and Conditions of Use, available at <http://www.humesociety.org/hs/about/terms.html>.

HUME STUDIES' Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the HUME STUDIES archive only for your personal, non-commercial use.

Each copy of any part of a HUME STUDIES transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

For more information on HUME STUDIES contact [humestudies-info@humesociety.org](mailto:humestudies-info@humesociety.org)

<http://www.humesociety.org/hs/>

## LA NOTION DE CIRCONSTANCE DANS LA PHILOSOPHIE DE HUME

Hume fait un usage irrégulier, mais presque toujours remarquable de la notion de circonstance. Certes, la notion n'est pas nouvelle. Mais, d'une part, notre auteur la transpose de l'ordre de la loi morale ou civile qui, normative, a toujours à connaître les circonstances réelles au moment de son application, à l'ordre de la causalité naturelle qui règle les opérations du monde et les actions des hommes. D'autre part, Hume étend de façon considérable l'emploi du mot, tirant avantage du caractère irréductiblement vague de sa signification. La circonstance qui, selon le sens commun, est ce qui s'ajoute de façon contingente à la loi, désignera, par extensions successives, l'articulation des plans de causalité, la détermination par laquelle la cause opère, la mesure de la nécessité rapportée à l'expérience passée, enfin les liaisons de l'esprit. Et, quoiqu'elle ne soit jamais elle-même l'objet d'une réflexion propre, la notion en vient à exprimer la double exigence méthodique de la spécification et de la généralisation, la nature critique du jugement scientifique, la conséquence sceptiques de la science de la nature humaine. C'est cette triple valeur méthodique, critique et sceptique, que nous nous proposons de ressaisir, à la lumière d'une étude qui prend pour base l'analyse des occurrences expresses du terme. Sans prétendre avoir procédé à un recueil strictement exhaustif, nous voudrions faire la preuve que la notion de circonstance apparaît à tous les moments décisifs de l'analyse humiennne de la connaissance.

I. Le sens dont il faut partir est le sens le plus commun. La circonstance est tout élément, trait ou détail qui, de façon contingente, entoure ou

s'ajoute à un événement, à un caractère ou à la production d'un effet (T447; E90; 95; 128...). Opposée à la nécessité (T476), elle est liée à une situation (T409; 537), à une occurrence (E55). Tantôt, elle reste à préciser (T287: *in certain circumstances*; T539: *in some circumstances* opposé à *in all circumstances*); tantôt, elle est distinguée par son caractère extraordinaires (T21). Ici, on marque l'identité des circonstances (E85); là, on insiste sur leur diversité (T563).

Hume rend parfaitement ce premier sens, qui appartient à l'usage, lorsqu'il s'attache à définir le rôle de l'histoire. L'histoire a pour fonction de montrer au philosophe combien la nature humaine est constante.

*Its chief use is only to discover the constant and universal principle of human nature, by showing men in all varieties of circumstances and situations... (E83).*

Les circonstances font la trame menue et adventice de l'histoire, sur laquelle s'impriment les lois de la nature humaine. En dépit de leur variété et de leur écoulement irréductible, elles témoignent de la constance des principes et vérifient les effets du système causal que la science de l'homme se propose de dégager. Si, par elles-mêmes, elles peuvent retenir l'intérêt de l'annaliste, qui écrit l'histoire selon l'ordre de la succession et qui prend plaisir au détail des événements, elles sont négligées par le philosophe qui forme des raisonnements de causalité.

Cependant, il convient d'observer que la circonstance ne se confond pas avec l'accident. Ce dernier, absorbé par sa contingence, est voué à l'oubli. Au contraire, la circonstance mérite d'être remarquée, car elle se rapporte toujours à une loi dont elle accompagne l'application. Bien plus, loin d'être une matière passive sur le fond de laquelle les principes de causalité viendraient inscrire leurs

effets, elle engendre elle-même un effet propre (T143; 151); elle est elle-même la source d'une causalité qui porte sur l'opération des lois auxquelles elle s'ajoute. Elle est le principe d'une effectivité qui, pour être seconde, n'en est pas moins déterminante. Cette influence peut prendre des formes diverses. Dans un cas, elle ajoute son effet à l'effet direct de la cause, et le renforce ou le diminue. Ainsi, l'accoutumance a une influence bien plus grande sur la vanité que sur la joie et l'orgueil (T292); ainsi, quoi qu'en aient les philosophes, l'éloignement d'un fait, sur lequel nous fondons une inférence, diminue l'autorité de celle-ci, même si elle est régulièrement établie (T143). Dans d'autres cas, la circonstance fait varier, non plus seulement l'intensité de l'effet, mais encore sa détermination. Par exemple, les impressions des sens changent souvent de nature: *these variations depend upon several circumstances*, telle la maladie qui transforme le goût (T226; cf. 495, 496). La modification peut aller jusqu'à produire l'effet contraire à celui qui est attendu. On voit de la sorte, dans certaines circonstances historiques, le commerce, le luxe, la richesse des particuliers affaiblir l'état devant ses ennemis, au lieu de la fortifier, comme cela se passe ordinairement (GG, I, 289).<sup>1</sup> On observe également qu'une passion calme se transforme en passion violente, lorsque les circonstances qui font la situation de d'objet sont changées (T438). Ailleurs, le résultat sera la confusion des effets de deux lois distinctes (T203,209). Dans certains cas extrêmes, enfin, la production de l'effet est même empêchée:

*The first religious principles must be secondary, such as may easily be perverted by various accidents and causes, and whose operation, too, in some cases, may by an extraordinary*

*concurrency of circumstances, be altogether prevented* (GG, II, 310).

L'emploi le plus remarquable que Hume fait du terme, selon cette acception, se trouve certainement dans l'essai *Of the Standard of Taste*; essai dans lequel la circonstance est présentée comme la solution même du problème du goût. Les jugements de goût étant fondés sur un sens du beau qui est naturel et universel, les hommes devraient s'accorder dans les appréciations qu'ils portent sur les objets qui éveillent leur sentiment. Or c'est une expérience constante que la diversité des goûts, une diversité si manifeste qu'on peut être tenté de renoncer à l'idée d'une norme du goût. Mais:

*Those fine emotions of the mind are of a very tender and delicate nature, and require the concurrence of many favourable circumstances to make them play with facility and exactness, according to their general and established principles* (GG, I, 270).

Le moindre empêchement, le moindre désordre bouleverse l'opération du sens esthétique. Qu'une circonstance manque (la sérénité de l'esprit, l'attention à l'objet, le recueillement de la pensée), et le principe général du goût est embarrassé ou déformé. Elles doivent toutes opérer et elles se réunissent dans cette cause seconde qu'est la délicatesse du goût, véritable condition nécessaire qui fera l'objet d'une éducation attentive.

Comment comprendre cette effectivité singulière de la circonstance, qui intensifie, retarde, modifie et même empêche la production causale déterminée par la loi?

Le propre de la circonstance est de ne pas être comprise sous la nécessité de la loi considérée; c'est-à-dire, puisque la nécessité n'est pas dans les choses, mais dans l'esprit, de ne pas intervenir à titre de moment dans l'inférence qui conduit à la

croissance en l'existence de tel effet déterminé, et qui suscite l'idée de nécessité. Mieux, le propre de la circonstance est de souligner le défaut résiduel de toute loi nécessaire: la base d'un raisonnement de causalité n'est jamais si complète qu'elle puisse fonder en rigueur quelque connexion causale. Si semblables que soient les cas, si constante qu'ait été la répétition des occurrences, l'entendement n'est pas à l'abri d'une déception, due à l'effet contrariant ou modificateur d'une ou de plusieurs circonstances, déception dont la possibilité est constitutive du raisonnement lui-même et doit, en conséquence, être assumée par la méthode de la science.

*Nothing requires greater nicety, in our inquiries concerning human affairs, than to distinguish exactly what is owing to chance, and what proceeds from causes (GG, I, 174).*

La nature est toujours plus diverse et plus variée que les systèmes de philosophie, lesquels sont le plus souvent prisonniers de la simplicité de leurs explications (GG, I, 213-214). *General principles, if just and sound, must always prevail in the general course of things, though they may fail in particular cases (GG, I, 288).* Quel que soit le souci d'uniformité qui accompagne toute recherche, si forte que soit l'exigence de simplicité que porte toute explication, le philosophe doit se retenir d'exclure l'exception ou de compliquer à l'excès son étude pour résoudre l'exception, ou encore de négliger la circonstance au profit de la plus grande universalité et de la plus grande nécessité.

Toutefois, le philosophe ne renonce pas à l'explication et se garde d'abandonner la circonstance au hasard ou à quelque causalité mystérieuse. La prise en compte, par la méthode, de l'exception a pour fin d'éviter l'esprit de système et de permettre une explication plus riche et plus complète; elle a pour

fin de mieux marquer la limite relative de notre connaissance, en son état présent, et ainsi d'inviter à la reculer toujours. C'est pourquoi, rendant contingente l'application d'une loi de causalité, par l'effet de sa propre causalité, la circonstance invite à passer d'une explication plus abstraite à une explication plus fine, d'une connaissance plus uniforme à une connaissance plus complète. D'un côté, elle rétablit le détail du divers, la différence des cas, dont on avait fait abstraction dans la formation des idées et des lois générales.<sup>2</sup> Elle souligne ce qu'il y a d'unilatéral dans la détermination d'une loi de causalité, laquelle se tient toujours à un certain degré de généralité, inévitablement réducteur. Mais, de l'autre côté, elle croise l'effectivité qui lui est propre, avec l'effectivité de la loi, qui s'en trouve enrichie; elle pousse l'analyse causale à des niveaux de régularité moins ample, mais plus dense; elle fait apparaître que tout système explicatif précis doit prendre les causes de telle façon qu'il considère que leur efficience n'est pas simple, mais qu'elles sont bien plutôt un réseau de causalité, liant des plans de généralité et d'explication, de degrés divers.

II. Or, si nous suivons ainsi Hume dans l'idée que la circonstance marque l'articulation de divers plans d'explication, et que la contingence qu'on lui attribue est la limite d'un plan de causalité par rapport à un autre, limite qui accompagne toute loi générale, nous sommes alors conduits à un emploi nouveau du terme, qui s'éloigne de l'usage commun.

Selon la signification commune, la circonstance est ce qui s'ajoute à quelque cause strictement déterminée dans son identité; sorte d'événement d'autant plus inexplicable qu'il est censé opposer une résistance réelle à la capacité réelle de la cause. Or

l'une des leçons fondamentales de la critique humienne est que la causalité n'est pas la propriété d'une chose qui, sur le fondement de son unité substantielle, produirait l'effet, mais qu'elle est un rapport entre des phénomènes dotés d'une unité et d'une identité essentiellement relatives au degré d'analyse auquel on se tient. Ce rapport lui-même peut être d'une architecture complexe, intégrant différents niveaux explicatifs, en sorte que la détermination de la cause est fonction du degré de généralité et de variété de l'explication. Plus l'explication est fine et articulée, plus la cause est déterminée. En un mot, la cause fait système. Par exemple, je puis dire que la nature humaine renferme un sens universel du beau, sens qui détermine le jugement esthétique et s'exprime dans une norme du goût, alors que la délicatesse du goût est l'ensemble des circonstances qui font varier les jugements. Mais cette délicatesse de goût n'est pas moins la cause du jugement que le sens naturel; et la solution du problème de l'esthétique, tant comme art que comme éducation, consiste dans l'articulation fine de ces deux ordres de causalité qui entrent tous les deux dans le phénomène du goût.

Nous passons ainsi à un second emploi du mot circonstance qui en vient à désigner non plus ce qui s'ajoute à la cause, mais ce qui fait la causalité de la cause. Considérons de la sorte les passions de l'orgueil et de l'humilité, qui ont ce caractère d'avoir un objet unique (le moi), mais d'être produites chacune par une multitude de causes. Cette diversité des causes ne doit pas arrêter la science de la nature humaine; si elle prouve que chaque cause n'est pas adaptée à ces passions par une qualité originelle distincte, cependant le philosophe, qui est animé par le souci copernicien du plus petit nombre de principes pour la plus grande quantité d'effets, cherchera la

circonstance commune par laquelle ces diverses causes opèrent. *There are some one or more circumstances common to all of them, on which their efficacy depends* (T281-282; cf. *Abstract* 28). La circonstance est la qualité qui permet de déterminer la production causale, et sous laquelle des causes ou des effets multiples, parfois contraires (E41), peuvent être réunis. Partant du principe général que tout commencement d'existence a une cause, le philosophe tente de préciser la raison des effets par un examen précis qui dépasse les apparences immédiates et la diversité des phénomènes. Si la circonstance était précédemment l'exception qui conduit à un enrichissement du système, elle est devenue ici le principe même de l'explication (T146; 241-242; 426; 505). Chercher la circonstance, c'est, d'une façon générale, viser à appliquer la règle de la plus grande simplicité et de la plus grande uniformité.

On ne s'étonnera donc pas que Hume, lorsqu'il propose ses règles critiques pour juger des causes et des effets, établisse le principe d'uniformité dans les termes suivants:

*For as like effects imply like causes, we must always ascribe the causation to the circumstance, wherein we discover the resemblance* (T174)

Si le vulgaire multiplie les causes et les lois, les philosophes cherchent pour leur part les circonstances qui permettent de déterminer la réalité empirique de façon systématique.

*General reasonings seem intricate, merely because they are general; nor is it easy for the bulk of mankind to distinguish, in a great number of particulars, that common circumstance in which they all agree or to extract it pure and unmixed, from the other superfluous circumstances* (GG, I, 288).

De là, l'esprit d'analyse qui accompagne ordinairement la recherche des circonstances:

*In almost all kinds of causes, there is a complication of circumstances, of which some are essential, and others superfluous; some are absolutely requisite to the production of the effects and others are only conjoined by accidents (T148).<sup>3</sup>*

La distinction communément faite, entre le principe et la circonstance, est désormais intériorisée par la circonstance elle-même, devenue le principe de l'uniformité de la causalité: la science doit faire le partage entre les circonstances essentielles et les circonstances accidentelles. Chercher la circonstance commune suppose que l'on ait au préalable pris conscience de la complexité des phénomènes empiriques et qu'on ne se soit pas abandonné à la simplicité apparente des causes, simplicité qui conduit à multiplier les causes et leurs ressemblances, alors que l'esprit, lorsqu'il est porté par le souci de la plus grande explication, recherche la plus grande uniformité. L'importance d'une circonstance peut n'apparaître pas au premier regard; certaines, pourtant essentielles, peuvent être très déliées. Mais ce qui les caractérise, c'est qu'elles se retrouvent généralement dans tous les cas particuliers, tandis que les circonstances superflues sont attachées à l'occurrence dans laquelle elles se présentent.

Ainsi distinguée par l'analyse, la circonstance essentielle doit s'intégrer au système explicatif; elle ne peut pas entrer en contradiction avec une autre circonstance également nécessaire, sinon au prix du caractère distinct du phénomène considéré (E157); si elle paraît contraire à l'explication proposée, il faut ou en réduire l'objection ou modifier le système (T580).

Bref, ayant ici valeur d'exception, là de caractère commun, à la fois porteuse de la complication de l'analyse et de la généralisation de l'explication,

la notion de circonstance désigne la méthode même de la science expérimentale: atteindre, par une enquête qui peut paraître abstruse, en raison de son détail, la plus grande simplicité des principes; se porter à la plus grande uniformité par une analyse plus détaillée des phénomènes.

*There is no phaenomenon in nature, but what is compounded and modify'd by so many different circumstances, that in order to arrive at the decisive point, we must carefully separate whatever is superfluous and enquire by new experiments, if every particular circumstance of the first experiment was essential to it (T175).*

III. On peut faire une objection à ce second emploi du mot circonstance. Distinguée par l'analyse comme étant, si elle est essentielle, ce par quoi la cause produit son effet, la circonstance n'est-elle pas la qualité réelle, le pouvoir propre par lequel la cause engendre ses effets? N'est-elle pas la faculté inscrite dans la nature de la cause? Le mouvement de l'explication consisterait alors à discerner l'efficace renfermée dans les phénomènes et, au bout du compte, à établir l'ordre uniforme et déterminé des choses mêmes. De la chose, dont on distingue la qualité essentielle, au phénomène, dont on discernerait la circonstance efficace, le même réalisme métaphysique serait conservé.

Une telle conséquence est manifestement contraire à l'analyse humienne de la causalité. Pourtant, certains textes, pris à la lettre, pourraient l'autoriser. Ici, Hume rapproche qualité et circonstance (T174; D268). Là, il s'abandonne à un réalisme verbal équivoque. Par exemple, il donne la définition suivante de la circonstance superflue:

*When we find that an effect can be produced without the concurrence of any particular circumstance, we conclude that that*

*circumstance makes not a part of the efficacious cause, however frequently conjoin'd with it (T149).*

Lue en rigueur, cette citation signifierait qu'une circonstance peut être régulièrement conjointe et être cependant superflue, et que le caractère propre d'une circonstance essentielle est de faire partie du pouvoir de la cause (en sorte qu'il faudrait reconnaître, en plus de la conjonction constante, quelque efficace causale).

Toutefois, il ne faut pas se laisser prendre à cet effet ordinaire par lequel l'imagination inscrit dans les choses la nécessité qui est dans l'esprit. Répétons que la notion de circonstance est et n'est chez Hume qu'une notion disant la méthode: elle ne désigne pas la qualité efficace de la chose, mais l'acte de l'analyse, le besoin de la discrimination entre le nécessaire et le superflu, l'exigence de la généralisation et de la spécification, et le souci de la plus grande uniformité et de la plus grande richesse dans l'explication. Mieux: en plus de sa valeur méthodique, cette notion a une valeur critique. Tandis que le sens commun et la métaphysique traditionnelle placent dans la cause un pouvoir capable d'engendrer l'effet, l'analyse critique se borne à distinguer dans le phénomène antécédent une circonstance.

On sait que le propre de l'inférence causale, lorsqu'elle est déterminée naturellement par la coutume, est de conduire l'esprit du système donné de l'expérience passée au système du jugement (T108), et de substituer, dans l'esprit, à la conjonction constante d'un divers de phénomènes l'idée de nécessité. Par l'effet des raisonnements de causalité, l'entendement est porté à établir des liaisons rigoureuses et uniformes, dont l'expérience acquise, souvent lacunaire et toujours variée, ne lui fournit

jamais de fondement suffisant. *An Irishman cannot have wit, and a Frenchman cannot have solidity* (T146). L'imagination se hâte, pressée par sa tendance à l'uniformité et à la nécessité; elle multiplie les lois en fonction de ses diverses expériences et, faute de cohérence dans les principes, s'embarasse dans des contradictions ou se montre incapable de former un système explicatif.

*Tho' custom to be the foundation of all our judgments, yet sometimes it has an effect on the imagination in opposition to the judgment, and produces a contrariety in our sentiments concerning the same object* (T147-148).

Par son effet d'entraînement, la coutume pousse l'esprit à juger à tort et à travers et, ainsi, empêche le jugement de devenir science.

En d'autres termes, l'effet naturel de la coutume est que l'esprit ne distingue pas les circonstances nécessaires et les circonstances superflues, et se laisse prendre à des apparences d'uniformité, aux suggestions d'une phénoménalité légalisante. Les circonstances superflues, surtout si elles sont nombreuses et si elles sont fréquemment unies aux circonstances essentielles, portent l'entendement à l'inférence, même si ces dernières font défaut. Dès lors, l'acte critique consiste à faire le partage et à évaluer exactement la liaison causale, en bref, à procéder à une analyse de circonstances. *We may correct this propensity by a reflection on the nature of those circumstances* (T148). Par exemple, celui qui veut apprécier l'évidence du témoignage humain, ne doit pas s'abandonner à la force de la parole du témoin, mais doit évaluer le degré de conjonction constante entre telle sorte de récit et son objet, prendre pour cela en considération nombre de circonstances qui peuvent être diverses, parfois contraires, et mesurer sa croyance au degré de probabilité qui résulte de cet examen (E112).

La réflexion critique décompose et mesure l'importance relative des circonstances. Là où le sens commun voit des preuves, elle n'admet que des probabilités.

Or suivre ce mouvement critique, c'est revenir de la nécessité à la conjonction constante, c'est rapporter la production causale au divers des circonstances qui la constituent. Quand la coutume pousse le jugement à établir des lois nécessaires et à multiplier ces lois, quand l'imagination inscrit la nécessité, ainsi engendrée à la hâte, dans les choses mêmes, l'activité scientifique, en vue d'un jugement plus sûr et d'une explication plus systématique, réduit le déterminisme métaphysique, dissout la nécessité, trop évidemment réelle, en un divers de circonstances, dont on s'attache à mesurer le degré de conjonction. Analyser les circonstances, c'est corriger la nature de l'esprit, en reconduisant critiquement l'expérience possible et anticipée, où tout est lié par nécessité, à l'expérience acquise, où tout est donné par conjonction. Ainsi, pour assurer la cohérence du système explicatif, contre l'imagination qui pêche par excès d'uniformité et de similitude, il faut proportionner le jugement à l'expérience passée, par l'étude des circonstances (T149-150).

Il s'ensuit que cette circonstance commune que recherche la science dans le divers des phénomènes est le plus souvent un concours de circonstances. Hume utilise volontiers cette dernière formule (D258; GG, I, 144, II, 310; ...). Par exemple, si on cherche les causes de l'orgueil et de l'humilité et qu'on dégage la circonstance commune qui appartient à toutes les causes, il apparaît que, pour produire la passion, cette circonstance doit joindre une association d'idées (que la chose appartienne au moi, qui est l'objet de la passion) et une association d'impressions (que la chose suscite une impression semblable à celle de la

passion). Ainsi, trouve-t-on dans la beauté ou la laideur du corps, dans la vertu ou le vice de l'âme, *all the circumstances requisite to produce a perfect transition of impressions and ideas* (T299; 473; cf. E 124). Quand on cherche ce qui produit un effet, non seulement on découvre dans la cause une circonstance, c'est-à-dire quelque trait empiriquement donné produisant l'effet, sans lui être lié par une nécessité d'essence; mais encore on ne découvre qu'un concours contingent de circonstances, tel que, si l'une est absente, l'effet n'est pas produit. Au coeur même de la causalité de la cause est inscrite la contingence d'un simple concours, une conjonction constamment observée de plusieurs circonstances, première conjonction qui est la condition de la seconde conjonction, observée entre la cause et l'effet.

Cette idée de concours de circonstances est importante au moins pour deux raisons. D'abord, elle permet de prévenir la solution kantienne. Si la simple notion de circonstance est assez forte pour ôter l'idée que la causalité soit une qualité réelle dans la cause, et pour établir que la nécessité est dans l'esprit, il faut la notion d'un concours de circonstances pour interdire la pensée d'une condition transcendantale de possibilité, qui garantirait la validité objective de l'expérience. Dire que tout ce qu'on trouve en fait de condition n'est qu'un concours de circonstances, c'est installer la contingence dans l'activité même de l'entendement: non seulement la nécessité n'est pas dans les choses, puisque l'observation empirique ne nous instruit, au mieux, que de leur conjonction constante, mais elle n'est pas non plus dans l'esprit à titre de fondement a priori de l'activité intellectuelle.

D'autre part, si la cause, prise dans sa causalité, est un concours de circonstances, il faut

cesser de concevoir l'unité du phénomène-cause sur le modèle de l'unité substantielle de la chose. Un phénomène est, en vérité, un ensemble complexe de circonstances dont certaines sont superflues, dont d'autres, essentielles, sont régulièrement associées dans la production de tel effet, alors qu'elles peuvent être disjointes par rapport à quelque autre effet. A la lumière critique de l'explication, le système du monde est un ensemble de circonstances données, plus ou moins liées phénoménalement et concourant diversement dans la production d'une multiplicité d'effets. Bref, il n'y a pas chez Hume de déterminisme, ni dans les choses, ni dans les liaisons, même si des concours réguliers, des conjonctions constantes favorisent la tendance de l'imagination à l'uniformité et font naître dans l'esprit l'idée de nécessité.

IV. Les analyses qui précèdent confèrent à la notion de circonstance une valeur de premier plan, puisqu'elles concentrent en elle la fonction méthodique de l'explication scientifique et la fonction critique de la science de la nature humaine. Or n'est-il pas paradoxal de lui accorder une telle importance, alors que Hume, s'il emploie assez régulièrement le terme, n'en fait jamais le thème propre d'un exposé et d'une analyse? Notre commentaire, si scrupuleux soit-il dans ses relevés, ne commet-il pas l'erreur de souligner et ainsi de valoriser une notion dont l'usage est chez Hume accidentel?

La réponse est simple: Hume ne fait pas un usage accidentel, mais circonstanciel de la notion de circonstance. En effet, cette notion, irréductiblement vague, ne peut recevoir de statut réflexif: toute sa signification réside dans l'effet d'indétermination qu'elle suscite dans l'analyse. Si son emploi est le plus souvent remarquable, c'est précisément par la

neutralisation de sens qu'elle entraîne. D'une façon générale, partout où le terme est employé, la pensée s'indétérmine et se voit interdire toute réflexion sur sa propre nécessité conceptuelle. Au moment même où le mot désigne le facteur à partir duquel s'articulent méthode et critique, la catégorisation est rendue impossible.

En guise de preuve, nous devons considérer un dernier usage humien de la notion, celui où circonstance est mis à la place de catégorie. Installer la circonstance dans la cause, c'est, nous le savons, détruire l'idée d'une efficace réelle, d'un pouvoir appartenant à la nature de la cause. Mais Hume utilise aussi bien le mot de circonstance pour désigner les liaisons de l'esprit.

Commençons par la célèbre distinction entre relations naturelles et relations philosophiques. Le mot de relation, dit Hume, s'emploie en deux sens différents: ou il désigne la qualité par laquelle deux idées sont liées entre elles transitivement, dans l'imagination; ou il est utilisé

*for that particular circumstance, in which, even upon the arbitrary union of two ideas in the fancy, we may think proper to compare them* (T13).<sup>4</sup>

Dans le premier cas, la relation n'est même pas pensée, puisqu'elle est la transition naturelle de l'imagination; et elle n'est connue que par ses effets associatifs. Dans le deuxième cas, l'entendement revient de façon seconde et critique sur deux ou plusieurs idées consécutives, les compare et en recherche le rapport. Or, pour lier, il faut avoir une notion de la liaison; et il semble que ce sous quoi l'on compare ne puisse être contenu dans ce qui est comparé. Hume est donc tout près d'accorder que l'activité de l'entendement suppose des catégories a priori. Il s'en défend immédiatement en faisant de

l'acte de comparaison un jeu (régulier) de la fantaisie, et surtout en introduisant la notion de circonstance, notion qui indétermine radicalement le statut de telles relations philosophiques. Ces relations ne sont que des circonstances fixées de façon contingente par l'imagination et leur statut critique ne peut être autrement précisé.

Plus remarquable encore est le fait que Hume emploie le mot de circonstance pour dénommer les relations qui interviennent dans l'inférence causale et concourent à la production de l'idée de nécessité. L'analyse de nos raisonnements de causalité permet de distinguer trois circonstances qui se retrouvent en tous;

*Beyond these three circumstances of contiguity, priority, and constant conjunction, I can discover nothing in this cause... (Abstract, 12; cf. 22).<sup>5</sup>*

Le terme de circonstance est expressément employé ici pour critiquer l'idée d'une efficace inscrite dans les choses; mais par son caractère irréductiblement vague, il prévient tout a priori transcendantal. Les liaisons sont dans l'esprit; elles sont discernées analytiquement par l'esprit; mais comment l'esprit peut-il réfléchir de façon nécessaire et suffisante sa propre activité, quand il ne découvre dans ses propres opérations que des circonstances?

Cet emploi, très net dans l'*Abstract*, est étendu dans la première *Enquête* aux moments les plus importants de l'analyse de la causalité. Tirant d'abord la leçon sceptique des deux définitions de la causalité, reprises du *Traité*, le texte commente:

*But though both these definitions be drawn from circumstances foreign to the cause, we cannot remedy this inconvenience, or attain any more perfection, which may point out that circumstance in the cause, which gives it a connexion with its effects (E77; cf. 78).*

Ni la première définition qui traite des objets, ni la seconde qui traite de l'opération de l'imagination ne donnent raison de la causalité, et il est inévitable que le mot de circonstance, en l'absence d'un fondement objectif ou subjectif, apparaisse pour désigner ici la conjonction constante, là la détermination à l'inférence. Ce sont ces mêmes deux circonstances que Hume rappelle ensuite, quand il analyse l'idée de nécessité et sa génération dans l'esprit.

*Our ideas, therefore, of necessity and causation arises entirely from the uniformity observable in the operations of nature, where similar objects are constantly conjoined together, and the mind is determined by custom to infer the one from the appearance of the other. These two circumstances form the whole of that necessity, which we ascribe to matter. Beyond the constant conjunction of similar objects, and the consequent inference from one to the other, we have no notion of any necessity or connexion (E82).<sup>6</sup>*

Ici encore, le mot de circonstance souligne l'incapacité où se trouve l'esprit de penser en raison l'idée de nécessité: cette idée est l'effet de deux relations, qui ne sont que des circonstances, l'une par rapport à l'autre, et les deux réunies par rapport à l'idée produite. Dans sa fonction méthodique et critique, la notion de circonstance est par excellence une notion sceptique.

V. Sceptiquement, la notion de circonstance dessine ainsi le tout de la doctrine humienne de la causalité. Exception, causalité secondaire articulée à une causalité primaire, qualité même de la cause et, cependant, simple concours d'un divers, liaison sans raison ni nécessité dans l'entendement, cette notion fait l'objet, de la part de Hume, d'un emploi de plus en plus large et désigne successivement, l'exigence méthodique de la science, le besoin d'une critique et

l'impact sceptique de la science de la nature humaine. Sa force d'indétermination réduit l'assurance aveugle dans les lois et les systèmes, la tendance naturelle à croire que la nécessité est dans les choses, la tentation philosophique à postuler que la nécessité est fondée catégoriquement dans l'esprit. En même temps, elle invite le philosophe à l'analyse détaillée des phénomènes et à la simplicité des principes; elle incite à mesurer les inférences et à prendre en compte la probabilité des lois et des règles générales. En un mot, la notion de circonstance est le corrélat sceptique de la conception critique que Hume nous propose de la science.<sup>7</sup>

Michel Malherbe  
Université de Nantes

1. Toutes les références concernant les *Essays* sont données dans l'édition de T.H. Green and T.H. Grose, London, 1882, 2 volumes.
2. Ainsi à propos des idées générales:  
*In order, therefore, to know, whether abstraction implies a separation, we need only consider it in this view, and examine, whether all the circumstances, which we abstract from our general ideas, be such as are distinguishable and different from those, which we retain as essential parts of them* (T18).
3. On comparera avec le cas-limite des impressions de réflexion que sont l'orgueil et l'humilité, impressions qui, étant simples, ne prêtent pas à l'analyse et à la définition, en sorte que la circonstance redevient un trait externe:  
*The utmost we can pretend to is a description of them, by an enumeration of such circumstances, as attend them* (T277).
4. Cf., dans la 1<sup>e</sup> *Enquête*, le texte supprimé dans l'édition de 1777 (Green and Grose, David Hume, the Philosophical Works, 1876, tome IV, p. 19, note).

5. Cf. T248: pour produire une inférence, il faut deux idées différentes et une conjonction constante, "which being all the circumstances that enter into the idea of cause and effect."
6. Cf. E92; 93, p7. Voir aussi T404, qui lie de façon plus enveloppée la constance de la conjonction et la détermination à l'inférence.
7. Nous ne pouvons terminer sans évoquer la critique de la finalité que Hume développe dans la XI<sup>e</sup> section des *Dialogues*, en l'appuyant sur la théorie des "quatre circonstances". A un théisme expérimental providentialiste qui, loin de combattre la nécessité des lois, en tire argument pour souligner l'harmonie universelle et pour excuser l'existence du mal, Hume oppose ces quatre circonstances dont le concours engendre tous les maux de la création, et qui sont dépourvues de toute raison. Quand Cléanthe dit que le mal est mécaniquement nécessaire et qu'il est contingent finalement, Philon répond qu'il est causalement contingent et que, s'il existe, il est le résultat d'une intention maligne. Toute l'analyse que nous venons de développer mériterait d'être reprise relativement au débat général sur la finalité, qui fait le contenu essentiel des *Dialogues*.

## A HUMEAN PATTERN OF JUSTIFICATION

Interpretations of Hume have tended to fall into two categories: naturalistic and sceptical. Those which fall into the former category see Hume as letting justification rest upon a system of natural beliefs which can neither be supported nor overthrown by reason. Those in the latter category see Hume's point as being essentially negative, that all attempts at justification either within or without a framework of natural belief are doomed. My aim in this paper is to argue that neither naturalistic nor sceptical interpretations do justice to Hume. Instead closer attention must be paid to a general pattern of justification which Hume uses, a pattern which does not rely on "natural beliefs" and which, obviously, since it is a pattern of justification, is not sceptical. My approach will be to avoid either of these two extremes by concentrating on a pattern of justification which equates justification with rationality. However, in order to do this, it will be necessary, first of all, to provide some account of what Hume means by rationality, especially as concerns its connection with truth. As we shall see, Hume's notion of justification requires that some basis in the truth be provided whenever we believe something to be worthy of acceptance. Second, it will be necessary to introduce the factor of foundations. As I see it, a foundation, for Hume, is a mechanism or some component of a mechanism for the production of belief in epistemic areas or of evaluation in moral and aesthetic areas. The concept of foundation is an explanative, not a justificatory, notion. But, although all references to foundations are made for the purpose of explaining why someone has a certain belief or makes a certain